

CONSEIL PROVINCIAL

QUESTION D'ACTUALITÉ

de M. Matthieu Content

à M. Georges Pire, député provincial en charge de la politique provinciale de Santé
sur les cars de dépistage de la Province

Le 28 février 2013

Monsieur le Député,

Le 8 janvier dernier, la ministre de la Fédération Wallonie Bruxelles en charge de la Santé, Madame Fadila Laanan, a répondu à une question du député Michel Delamotte concernant les cars de dépistage de la Province de Liège. La ministre a notamment indiqué ceci dans sa réponse : « **le car de la Province de Liège propose un dépistage du cancer du sein aux femmes de 40 à 69 ans alors que les recommandations internationales en matière de dépistage organisé visent les femmes de 50 à 69 ans. Ceci crée une confusion auprès du public cible concerné qui reçoit, d'une part, une invitation de la Province à partir de 40 ans et, d'autre part, une invitation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de 50 ans.** L'absence de cohérence entre les messages des services publics est évidemment préjudiciable à la compréhension et à la participation des femmes au mammothest. (...) Eu égard au message contradictoire de la Province de Liège, mon Administration a rencontré, en 2012, la Province de Liège afin de l'inviter à s'intégrer plus efficacement dans notre programme en invitant exclusivement les femmes de 50 à 69 ans à réaliser un mammothest. La Province de Liège lui a toutefois signifié qu'elle n'avait pas l'intention d'arrêter le dépistage du cancer du sein pour les femmes de moins de 50 ans. »

Il semble donc que la ministre déplore le manque de cohérence entre les politiques de prévention santé de la Province de Liège et celles de la FWB. Le collègue actuel semble pourtant attaché à une bonne collaboration entre les deux niveaux de pouvoir en matière de santé comme en témoigne la déclaration de politique provinciale pour les années 2012-2018, à la page 25 : « L'ensemble de ces activités, qui s'inscrivent dans la politique de santé au niveau provincial, seront poursuivies, en totale concertation avec la Wallonie et la Fédération Wallonie Bruxelles, au niveau du territoire de la Province ». Force est de constater, si l'on s'en tient aux propos de la ministre, que ce n'est pas le cas !

Le 23 janvier dernier s'est tenue une réunion avec des représentants de médecins généralistes. Il semblerait que l'ensemble des présidents des Cercles des généralistes de la Province n'y avait pas été conviés contrairement à la demande qui avait été faite par le cabinet de la ministre fédérale de la Santé en décembre 2012. Il me semble important que l'ensemble des acteurs concernés soient invités. Les médecins généralistes se montrent unanimement d'accord pour apporter leurs idées à la mise en place d'autres actions médicales provinciales avec les outils et les budgets dont la Province dispose, ce serait dommage de se passer de leur expertise.

Monsieur le Député, allez-vous rencontrer la Ministre Laanan afin de travailler à une meilleure cohérence des politiques de dépistage en Province de Liège ? Avez-vous l'intention de suivre les recommandations internationales en matière d'âge pour le dépistage du cancer du sein ? Enfin, allez-vous prêter une oreille plus attentive à l'ensemble des professionnels de la santé qualifiés dans ce domaine ?

Je vous remercie.

Matthieu Content, Conseiller provincial

